L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 FEVRIER 1866. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 17 FEVRIER.

Abonnés des campagnes.

Les personnes habitant la campagne qui désireraient s'abonner à l'*Abeille* peuvent le faire en nous adressant simplement, dans une lettre confiée à la malle, leur nom et l'indication du bureau de poste où doit être envoyé le journal. Il va sans dire que le montant de l'abonnement est payable d'avance en billets de la ville ou des Etats-Unis. Il est si rare que des lettres renfermant de petites valeurs s'égarent, qu'on ne risque presque rien à placer un billet dans une enveloppe.

Nous recevons des abonnements à l'édition quotidienne de l'*Abeille* pour trois mois et plus, à raison de trois piastres par trimestre; et à l'édition semi-hebdomadaire, pour six mois et plus, à raison de deux piastres et demi le semestre.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

Par le shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec bâtisses, face à la rue Bank, Premier District—deux terrains dans l'îlet borné par les rues Poydras, [illegible], St-Pierre et St-Jean, dans le Troisième District, avec une maison de résidence en briques, à trois étages, face à la rue de la Levée, dans l'îlet borné par cette rue, et celles des Champs-Elysées, Esplanade, Français et Victoire, ensemble avec des actions de la Banque des Citoyens.

Par C. E. Portier—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une maison confortable, basse et en bois, dans la rue Bagatelle, entre Bourgogne et Bons-Enfants.

Par S. Guénault—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une jolie maison neuve, rue Indépendance, près des chars de la rue Amour—Une propriété rue Craps, près de l'Esplanade—Une maison confortable à deux étages, rue Conti, entre Chartres et Levée—Des terrains d'encoignure dans le Premier District et un îlot de terre à Greenville—Une magnifique résidence rue Royale, entre Ursulines et Hôpital—Un magnifique magasin à étages et en briques, rue Conti, entre Chartres et Levée—Une jolie propriété à l'entrée du chemin de Gentilly—Et une maison en bois, rue de l'Union, Troisième District.

Par G. de Féria—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une jolie maison basse rue de l'Union, Troisième District; une maison basse rue de l'Esplanade, entre Chartres et Royale, Deuxième District; une jolie maison en bois, rue Tonti, entre la Promenade Carondelet et la rue St-Pierre, sur trois terrains, jardin, et dépendances.

Par Walton & Deslonde—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une jolie maison cottage, et deux terrains et jardin sur la rue Bienville, entre Roman et Derbigny.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, cinquante douzaines de vieux cirés. Aussi, 136 lots de linge fait et 100 caisses chapeaux de paille.

Par D. E. Morphy—à 10 heures, à son magasin d'encan, bourse de l'Ouest; à onze heures, de la quincaillerie: Et à midi, en face de l'Hôtel de la Monnaie, la goëlette Greenland.

Par J. C. Bisbee—à sa salle d'encan, marchandises sèches, chaussures et habillements.

Par R. Gutierrez—à 10 heures, au marché Tremé, le privilège et les installations d'une table, avec le stock de groceries de choix.

Par F. Fernandez—à son magasin d'encan, marchandises sèches, linge fait, chemises, caleçons, meubles, coutellerie, &c.

Par Francis Fernandez—au coin des rues Chartres et St Louis, poudre fine de chasse.

Par J. P. [illegible]—au No 32 de la rue Gravier, fromages, groceries, provisions, liqueurs, &c.

Par Montgomery & Bro—au No 97 de la rue du Camp, chaises; aux écuries de F. [illegible], rue Gravier, mulets.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, [illegible].

Par D. E. Morphy—au No 67 de la rue des Magazins, [illegible], bouquets, guides, &c.

LE DISCOURS DE L'EMPEREUR.—Nous reproduirons dans notre édition de dimanche le discours de Napoléon III, rendu d'après le texte original qui nous est parvenu hier dans les journaux parisiens du 23 janvier.

Le discours de l'empereur Napoléon

Nous avons enfin reçu le texte du discours prononcé par Napoléon III, à l'ouverture du Corps législatif, en France, le 22 janvier dernier. Comme tous les documents émanant de la plume impériale, ce discours est remarquable par sa précision, par sa clarté et par sa brièveté. Mais ce qui nous frappe par dessus tout c'est le calme qui règne dans l'appréciation des questions extérieures et intérieures les plus brûlantes. Il semble que plus ses adversaires se montrent passionnés dans leurs attaques et dans leurs résistances, plus l'homme d'Etat qui gouverne la France, confiant dans sa force et dans la droiture de ses vues, croit devoir apporter de modération dans son langage. Mais ce serait se méprendre étrangement sur le caractère de l'homme, et sur la politique à la fois ferme et conciliante qui a toujours dirigé sa conduite dans les affaires extérieures, que de prendre sa modération pour de la faiblesse.

Cependant, il ne manquera pas, en Amérique, de journaux pour voir dans le paragraphe relatif au Mexique, un abandon de l'expédition française inspiré par la crainte d'une guerre avec les Etats-Unis. Le *New York Herald* interprète déjà le discours impérial dans ce sens et se flatte de pouvoir annoncer prochainement le départ des troupes françaises, et, comme conséquence, l'embarquement de l'empereur Maximilien pour l'Europe. Puérile interprétation donnée par des journalistes à courte vue à des paroles, dont ils ne comprennent ni le sens ni la portée!

Quiconque a suivi la politique étrangère adoptée par Napoléon III depuis son avènement à l'empire, a dû se convaincre que ce n'était pas une politique d'entraînement, consistant en expédients imaginés au jour le jour, mais une politique profonde, une politique d'homme d'Etat qui se pose un but et ne s'en laisse détourner ni par les déceptions inattendues, ni par les obstacles temporaires d'aucun genre. Ne jamais heurter de front certaines résistances lorsqu'on peut gagner du temps. Il y a lieu d'espérer qu'elles s'effaceront ou pourront être aisément vaincues, telle est la tactique qui a déjà réussi à l'empereur dans plus d'une affaire et qui lui réussira probablement encore dans celle du Mexique.

De combien d'attaques l'occupation de Rome par les troupes françaises n'a-t-elle pas été l'objet, depuis quinze ans, par ceux qui se disaient partisans de l'unité italienne! Et cependant, sans cette occupation qui seule écartait de Rome des garnisons autrichiennes ou espagnoles et qui isolait le Bourbon de Naples dans ses domaines, croit-on que le roi de Sardaigne eut pu devenir roi d'Italie ou même qu'il eut pu se consolider dans la possession de la Lombardie, que lui avaient donné les armes françaises? Aux clameurs injustes de l'opposition, Napoléon n'a pas répondu par une fin de non recevoir, il a promis d'évacuer Rome, mais il n'a effectué cette évacuation qu'à son jour et à son heure, lorsque le royaume d'Italie, reconnu par toutes les puissances européennes a vu son existence assurée, et lorsque les passions révolutionnaires apaisées par le temps, ce grand modérateur des choses humaines, ne menaçaient plus l'indépendance du Saint Siège. Le double but qu'il importait à la France d'atteindre se trouvait accompli et son gouvernement pouvait, sans compromettre sa dignité, et sans avoir l'air de céder aux menaces, se retirer avec la conscience d'avoir noblement accompli la mission qu'il s'était proposée.

Il en sera de même de l'expédition du Mexique; elle aura son terme lorsque le double but qui l'a inspirée aura été accompli, lorsqu'il sera possible de retirer les troupes françaises sans compromettre les intérêts, l'honneur et la dignité de la France. Voilà ce que n'a cessé de dire l'empereur, voilà ce qu'il répète encore une fois, en essayant de rappeler l'origine, le but et les résultats de l'expédition. Il ne veut heurter de front ni le sentiment public en France, ni les susceptibilités du peuple américain, qui voit d'un oeil jaloux l'établissement d'un gouvernement monarchique au Mexique, sous les plis du drapeau tricolore. Dans un admirable résumé, dont chaque parole mérite d'être pesée, il expose toutes les faces de la question mexicaine, et il justifie l'expédition sous ses divers aspects politique, commercial et international.

La conclusion de ces paroles c'est que le retrait des troupes n'est qu'une question de temps. Qu'est-ce que quatre ou cinq ans de plus ou de moins dans l'existence des nations? Pouvait-on supposer que l'oeuvre de pacification entreprise par la France, dans un pays déchiré depuis quarante ans par l'anarchie et en proie à la démoralisation la plus complète, pourrait s'opérer en deux ou trois ans? La France n'a pas voulu faire la conquête du Mexique, ni transformer ce pays en colonie, mais elle veut que le jour où elle en retirera ses troupes, le Mexique ait un gouvernement assez fort pour pouvoir défendre avec ses propres ressources son indépendance et son existence.

Abandonner le gouvernement qu'elle a contribué à établir avant que ce moment soit venu, et le laisser exposé aux tentatives flibustières que la fin de la guerre américaine devait nécessairement faire naître, ne serait conforme ni aux voeux de la France ni à ses intérêts, et ce serait contraire à sa dignité et à son honneur. [illegible]

[illegible] sera porté ses fruits, et l'armée française, après avoir accompli sa mission civilisatrice, pourra rentrer dans ses foyers. - Tel est, selon nous, le sens qu'il faut attribuer au discours de l'empereur, car la solution de la question mexicaine ne peut être que la consolidation d'un gouvernement stable et régulier au Mexique.

Nouvelles du Rio Grande.

Défaite et mort de Mendez.

GRANDES PERTES DES DISSIDENTS.

AFFAIRES A MONTEREY.

Combat entre Canales et Cortina.

Défaite et fuite de ce dernier.

Nous devons à l'obligeance de M. [illegible] Fournier, arrivé hier de Rio Grande, une liasse de journaux de Matamoros et de Brownsville qui contiennent d'intéressantes nouvelles.

Nous trouvons dans le *Courrier du Rio Grande* du 7 février, ce qui suit:

NOUVELLES DE TAMPICO.

Combat près de la ville – Les Français victorieux – Mendez tué.

Nous annonçons ces jours derniers que Mendez, avec deux mille hommes, gardait toutes les issues de Tampico, et privait cette ville de toute communication avec l'intérieur.

Aujourd'hui, le bruit court à Matamoros que la collision que la position de cette place rendait inévitable, a enfin eu lieu entre la garnison française de cette ville et les forces de Mendez. Le résultat serait des plus désastreux pour les libéraux. Voici ce qu'on raconte à ce sujet:

La garnison française de Tampico, qui ne comptait depuis fort longtemps que 120 hommes, venait d'être renforcée depuis deux jours seulement par quelques hommes de plus, lorsque l'ordre fut donné de se mettre en route pour nettoyer les abords de la ville.

A l'approche des Français, Mendez battit en retraite. Mais arrivé à un endroit choisi depuis longtemps sans doute, il mit ses forces en embuscade, dans l'une desquelles tomba l'avant-garde française, composée de soixante hommes, qui furent massacrés sans pitié.

En apprenant cette funeste nouvelle, leurs camarades poussèrent en avant à marches forcées sur l'armée de Mendez qu'ils atteignirent bientôt.

Malgré leur infériorité numérique—les Français étaient environ 500 hommes contre 2,000—ils se précipitèrent sur l'ennemi.

Un carnage épouvantable suivit ce choc. L'arme blanche fut seule employée.

L'ennemi lâchant bientôt pied fut poursuivi pendant plusieurs heures.

Mendez et presque tout son état-major furent tués au commencement de l'action.

On croit ne rien exagérer en portant les pertes de l'ennemi de 800 à 900 hommes.

A part les soixante hommes tués dans l'embuscade, la perte des Français est relativement insignifiante.

Cette victoire ouvre au commerce de Tampico les routes de l'intérieur depuis si longtemps interrompues par ce chef dissident, qui n'opérait jamais autre part que dans les environs de cette ville.

NOUVELLES DE MONTEREY.

Par un voyageur, arrivé hier de Camargo, qu'il a quitté ces jours derniers, nous avons de récentes nouvelles du quartier-général d'Escobedo, qui avaient été reçues quelques heures avant son départ de cette ville. Elles démentent les bruits qui circulaient dernièrement au sujet de la prise de Monterey par les libéraux.

Escobedo, dit ce voyageur, fait dans les environs de Monterey ce que Cortina fait, borné à faire aux alentours de Matamoros. Lorsqu'il n'est pas par trop empêché par la cavalerie de Quiroga, il intercepte les communications de la ville et détrousse les voyageurs qui osent encore s'aventurer sur les chemins.

Les troupes françaises ont complètement évacué la ville, depuis longtemps.

La garnison ne compte plus que 500 soldats mexicains, commandés par Tinajero, Montejano et Quiroga. Les deux premiers, de la division Mejia, occupent la citadelle et le palais du gouvernement; le troisième veille aux abords de la ville.

Lorsque les Français quittèrent la ville, la panique se mit dans la population et on émigra en masse à Saltillo, qui avait de la peine à loger les fugitifs.

Les habitants ne se croient nullement en sûreté dans cette ville. Voici ce qu'écrit à ce sujet l'*Ere nouvelle* du 25 janvier dernier:

Nous devons dire que les correspondances particulières continuent à exprimer de vives inquiétudes et à demander le retour des troupes françaises à Monterey, comme la seule garantie de sécurité en laquelle ait foi la population.

Cette instance à solliciter le retour de nos soldats est en outre motivé par la conduite sans nom que tiennent, paraît-il, la plupart des officiers de la garnison mexicaine. Le colonel Tinajero lui-même est accusé de donner l'exemple du scandale et de déshonorer par ses excès la bravoure qu'il a déployée dans la défense de cette ville.

Celle-ci continue à être coupée de toute communication avec Matamoros. Les guerillas infestent les routes et désolent les campagnes.

A ce tableau, fort triste, malgré les assurances optimistes de la *Gaceta*, une lettre de Saltillo ajoute un lamentable épisode. Un de nos compatriotes qui se rendait à San Luis, a été enlevé de la diligence et pendu par les guerillas. C'était un fournisseur de viande nommé Puissant, connu de tous ceux qui sont arrivés au Rio Frio, où sa femme tient l'hôtel de la poste.

(Autres nouvelles)

Dans le *Ranchero* du 6, nous trouvons ce qui suit:

La paix règne dans l'Etat de Durango. La ville est occupée par le général Castagny avec une force plus que suffisante pour maintenir l'ordre. Les habitants de toute cette région sont plus que satisfait du gouvernement impérial, et sont disposés à développer par le travail les richesses longtemps cachées du pays.

Les bandits d'un certain Corona, étaient encore à commettre des déprédations dans l'Etat voisin de Sinaloa, et menaçaient parfois les Etats outre Sierra Madre. Il entretient ses hommes avec le pillage de toutes les classes et prend de force tout ce qu'il rencontre dans les montagnes de cette région. Il domine presque sans obstacle une vaste étendue de territoire entre la ville du Mazatlan et les montagnes.

On dit que le col. Thomas Treviño, avec 250 hommes est à 12 lieues de Saltillo. C'est tout ce qui lui reste des 600 hommes qu'il fait battre à Monterey, ou plutôt ces 250 hommes sont pour la plupart des recrues nouvelles.

Vers le 15 janvier, la diligence entre San Luis de Potosi et Monterey a été attaquée, près de cette dernière place, par des brigands et un Français qui avait été [illegible] dans l'armée impériale a été pris par eux et pendu. Les malles ont été enlevées. On n'a trouvé aucune force armée de Monterey jusqu'à 15 lieues de cette ville.

Les forces de Cortina, la fleur des voleurs de grand chemin, ont été rencontrées hier matin à 10 lieues d'ici et sont estimées à 300 hommes. Elles étaient poursuivies par Canales qui avait des forces supérieures. Elles étaient campées à deux lieues de distance les unes des autres et Canales a du attaquer Cortina hier matin.

Le train qui transportait des machines pour une fabrique de coton à Durango a été arrêté par Cortina qui a pris l'argent et a laissé le reste.

Cortina avait beaucoup de nègres recrutés naturellement sur la rive des greenbacks.

PLUS TARD—Hier soir nous avons reçu de Brownsville la nouvelle que Canales a attaqué Cortina et l'a mis dans une complète déroute. Il lui a pris 30 hommes. Comme de coutume Cortina a fui sur la côte américaine du Rio Grande.

NOUVELLES DE TOUTES LES PARTIES DE L'EMPIRE.

Soumission générale des dissidents.

Arrestation de voleurs et de bandits.

CAPTURE DE MALUAPAN.

EXÉCUTION.

[illegible] de l'Empereur et de l'Impératrice.

PROSPERITE A ZACATEQUES.

Arrivée de troupes.

Déconfiture de brigands, assassins, perturbateurs, &c.

Du *Mexico Times*, du 20 janvier, nous extrayons les nouvelles qui suivent:

Le *Diario del Imperio* du 25 nous fournit une longue liste de dissidents qui ont fait leur soumission à l'empire. L'ordre se rétablit partout dans le pays et la confiance renaît.

Une conducta de $2,100,000 est arrivée ici de Queretaro.

Le 17 les forces d'Alatonna ont été surprises par le capitaine autrichien Hammesteire et complètement dispersées à Izcoaca et Meloaja.

Le 19 le lieutenant-colonel D. Luis Laiza, impérialiste, a mis dans une déroute complète les bandes de Jose Estaban et d'autres bandes près de Totoapan et Huastaca.

Sr. D. M. Larraina est sur le point, dit-on, d'être envoyé à St Pétersbourg, comme ministre du Mexique.

Le *Mazatlan Times* du 20 dit que le colonel Alonzo Ridley a été nommé agent d'immigration pour cette partie de l'empire. Il a pleine autorité pour recevoir les immigrants et leur procurer des facilités d'établissement.

Malacapan a été attaqué par les Impérialistes le 16 et capturé.

Mistantla a aussi reconnu l'empire.

On estime que 1,200 Français sont arrivés au Mexique cette semaine pour renforcer le corps. 300 chevaux arabes sont aussi arrivés. Avec cette accession, les escadrons seront de 120 chevaux arabes, sans compter les chevaux mexicains. On attend un autre envoi de chevaux arabes.

Jesus Alvaredo, voleur de grand chemin, a été condamné par la cour martiale, et exécuté à Tetuca le 20 du courant.

Sa Majesté l'Empereur a envoyé, de sa cassette, $1,150 pour secourir 25 pauvres familles de la capitale dont les maisons ont été minées par l'inondation.

On assure que le projet de chemin de fer à cheval entre la Vera Cruz et Puebla, passant par Jalapa, Perote et San Juan, a été approuvé par l'Empereur.

La route entre Vera Cruz et Jalapa doit être terminée en janvier 1867 et jusqu'à Puebla vers la fin de la même année.

Une bande de guerillas a attaqué le rancho d'Arroyo Hondo, Aguas Calientes, mais elle a été repoussée par le propriétaire M. [illegible] et ses domestiques.

Une cour martiale a été organisée à Colima.

Les entrées à la douane de Manzanillo ont été de $237,760 49 pendant le mois de novembre.

On rapporte que diverses compagnies ont demandé la concession du chemin de fer à construire sur l'Isthme de Tehuantepec.

Le général Jeanningros a été requis par le maréchal Bazaine d'opérer conjointement avec le général Mejia pour pacifier tout le département de la frontière.

Maravatio a été attaqué sans succès par Regules.

[illegible] et Antonio sont au pouvoir des Français.

On pense que [illegible] de Salvatierra d'où les dissidents se sont retirés, comme à l'ordinaire.

Les bandits Anastasio Luna et Pablo Lopez ayant été condamnés par une cour martiale, ont été exécutés immédiatement.

Une troupe de voleurs de grands chemins a été arrêtée dernièrement par les ouvriers qui travaillent à la route de Tampico et traduits devant la cour martiale de l'endroit.

Le général Baron Niegre est arrivé à Queretaro pour prendre le commandement de tout le département.

La diligence de Queretaro à Guanajuato a été attaquée le 20 par six voleurs; mais un des passagers ayant tiré un coup de pistolet, ils ont tous pris la fuite.

On rapporte que les dissidents se rassemblent à Etacuaro pour essayer un coup de main sur Toluca. Le gén. Rosa les attend.

Dans un engagement qui a eu lieu le 9 à Frenas, près de Tampico, le chef dissident Costilla a été tué.

Le 4 du courant, le commandant D. Alvaro de Pandrez, avec 130 hommes de son commandement, a attaqué Garcia Cano, le chef dissident, à San Philipe del Obrajo, et l'a battu, en lui tuant beaucoup de monde, lui faisant 16 prisonniers, et en lui prenant beaucoup de chevaux, d'armes et de munitions de guerre. Le 6, Garcia Cano a été pris dans la diligence et envoyé à Toluca, où il est maintenant gardé par un corps de troupes belges.

Thomas Sanchez, autre fameux voleur, a été tué à Chiantla. En conséquence, le district jouit aujourd'hui d'une paix profonde.

Le département de Zacatecas est maintenant fort tranquille et les habitants s'y occupent activement de plantations et de mines; c'est là un des plus riches départements du Mexique.

Une autre bande de dissidents a été battue à Sabinas, Etat de San Luis de Potosi. Six ont été tués et six ont été faits prisonniers. Le colonel Trevino leur a pris aussi des armes, de l'argent et 50 chevaux.

Nous sommes informé que le tracé de la ligne au delà de Guadaloupe a commencé et qu'il progresse activement. Parmi les anglais intelligents qui sont venus avec M. Lloyd, aucun ne surpasse M. Jacob Cummings en énergie, habileté et industrie. Il est maintenant engagé sur la nouvelle ligne et il nous assure que les plus énergiques efforts seront faits pour compléter la voie aussi rapidement que possible.

Dans le district de Nahuatlan, il y a 2400 hommes et 193 enfants à l'école.

Les 323 soldats qui sont venus par le dernier Packet français appartiennent à la légion étrangère.

Sa Majesté l'Impératrice a donné $500 aux soldats blessés de l'Yucatan.

Le col. Dupin, le fameux officier de cavalerie français qui a pris part à tant de batailles, est arrivé de St Nazaire à la Vera-Cruz. Il a déjà rejoint son commandant en campagne.

Nous avons reçu de notre correspondant de Campêche une longue et intéressante lettre qui nous apprend que toute cette portion de l'Empire est tranquille, heureuse, prospère.

Il y arrive une grande immigration et les immigrants sont partout reçu avec une grande bienveillance.

LA QUESTION MEXICAINE.

La plupart des journaux américains semblent admettre le départ presqu'immédiat des troupes françaises du Mexique. Nous croyons que l'affaire de Bagdad servira de prétexte pour retarder ce départ jusqu'à nouvel ordre, et les paroles de l'empereur indiquent suffisamment que le retrait des troupes dépendra de l'empereur Maximilien.

Le *World* publie la dépêche spéciale suivante de Washington au sujet de la question mexicaine:

A propos de ce discours on télégraphie de Washington au *World*:

De ce que l'empereur a déclaré au corps législatif qu'il retirerait ses troupes du Mexique, il ne résulte pas que Maximilien quittera aussi ce pays. Au contraire, il y a des raisons de croire qu'il y restera quelque temps et qu'il y exercera ses fonctions impériales avec le consentement tacite du gouvernement des Etats-Unis. Quand la proposition a été faite de reconnaître Maximilien dans le cas où les troupes françaises seraient retirées, M. Seward a refusé, mais on sait ici que des assurances ont été données qu'on n'essaierait pas d'intervenir dans le nouvel empire, durant la période de l'administration actuelle, après le départ du maréchal Bazaine et de ses forces. Il faudra une année entière avant que les Français aient évacué, et alors la légion étrangère, aidée de Mexicains disciplinés, pourra maintenir l'ordre dans l'empire.

Maintenant que les troupes françaises doivent partir, on s'attend à ce que l'animosité contre l'empire s'apaise. Le retour de Juarez au pouvoir plongerait le Mexique dans l'anarchie et détruirait le commerce qui reprend peu à peu. Quelques années du gouvernement actuel au Mexique stimuleraient immensément le commerce avec les Etats-Unis.

La conduite de l'empereur Napoléon donne la clef des réticences du Président Johnson dans son Message sur la Doctrine Monroe, et explique aussi le prompt renvoi du général Weitzel pour son zèle inconsidéré sur le Rio Grande. La tolérance pour le nouvel empire qui se manifestera bientôt à Washington montrera aussi qu'il y a une entente parfaite entre les Tuileries et la Maison Blanche.

Le *Times* dit de son côté:

Si par hasard Maxilien tombait après le départ des Français, sa chute serait le signal du retour de *la classe criminelle* au pouvoir. La disparition de la force qui la tient en respect aujourd'hui lui donnerait l'occasion de se ruer encore *dans un carnaval de crimes*. Nous disons donc que le départ des troupes françaises, quoiqu'un incident nécessaire en lui même et désirable pour nous, ne donne pas la solution de la *question réelle du Mexique*. Le Mexique retournera-t-il à l'anarchie, ou quelle sera son histoire à venir?

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir la troupe française donne la première représentation de *Nos Intimes*, comédie en 4 actes de Victorien Sardou, l'auteur des *Pattes de Mouche*. Les principaux rôles de cette belle oeuvre dramatique sont confiés aux deux frères Alhaiza, à MM. Roche, Gautier, &c., et à Mmes. Elodie Girard, Gravier, Cayet et de Montpierre. C'est une pièce qui a fait courir tout Paris, pour ne pas dire toute la France, et toute la Nouvelle-Orléans ne peut se dispenser de la voir.

HOMICIDE.—Mardi, 30 janvier, Jos. Welsh résidant de la Paroisse Iberville sur les limites de cette paroisse, a tué d'un coup de pistolet, Armand Blanchard comme ce dernier était étendu dans son esquif.—La rumeur prétend que c'est le résultat d'une vieille haine de famille et accuse Welsh d'avoir accompli cet acte avec perfidie. N'ayant aucune connaissance positive ni des précédents, ni des faits eux-mêmes, nous ne sommes que l'organe de la rumeur. (*Drapeau.*)

ACCIDENT.—Nous apprenons au moment de mettre sous presse, que le Docteur Thom. Foley de Napoléonville, a été écrasé par un arbre. C'est là tout ce que nous avons pu apprendre du messager qui se rendait à la Nouvelle-Orléans, pour annoncer cette triste nouvelle à la compagne du pauvre Docteur. (*Bossale*)

LEGISLATURE.

SENAT, — 16 février.

La séance s'ouvre à midi sous la présidence du lieutenant gouverneur. 21 membres sont présents.

Le président informe le Sénat qu'il a reçu deux communications de l'Exécutif.

Le bill relatif aux registres des votants dans la ville de la Nouvelle-Orléans a été pris en considération et voté au moyen de la suspension des règlemens. Ce bill pourvoit à ce que le secrétaire de l'hôpital de Charité et les gardiens de chaque cimetière fassent des retours mensuels sur les blancs mâles décédés au-dessus de 21 ans, et leurs lieux de résidence si cela est possible.

Les retours seront faits à l'officier de l'enregistrement des votants dont le devoir sera d'écrire le mot "mort" devant les noms de chacun des votants décédés.

En cas de négligence pour se conformer à cet acte de la part du secrétaire de l'hôpital et des gardiens de cimetières, la pénalité sera l'amende ou l'emprisonnement ou les deux à la fois à la discrétion de la cour, l'amende ne devant pas excéder $20 et l'emprisonnement durer plus de 30 jours.

Si l'officier de l'enregistrement faillit à son devoir, il sera puni d'abord par une révocation de sa charge, par une amende d'au moins $500 et par un emprisonnement de cinq années au minimum.

Les personnes convaincues d'avoir voté avec le certificat d'une personne décédée, seront envoyées au pénitentier pour 5 ans au moins ou payeront une amende de $1000 au plus et de $250 au moins, ou subiront les deux pénalités à la fois à la discrétion de la cour.

Le bill de la Chambre amendant l'acte ordonnant les élections de district ou de paroisse est appelé, mais M. Mohan, objectant que la discussion du bill nuirait au crédit du Sénat par rapport à son vote du jour précédent, il est décidé qu'on ajourne la considération du bill.

Une résolution jointe de la Chambre est amendée de manière à ce que la somme de $1,000 soit allouée à chacun des représentants au Congrès, revenus de Washington.

Pendant la lecture de l'acte sur les abandons forcés, la Chambre s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Ce corps a été appelé à l'ordre à midi par l'Orateur, M. Cage. 71 membres répondent.

M. Thiensman demande à faire inscrire son vote en faveur du bill d'élection qui a passé nonobstant le vote du gouverneur. Accordé.

Un acte introduit par M. Elam pour amender un acte intitulé: Acte fixant l'élection des officiers de paroisse et de district dans tout l'Etat, passé le 15 février 1866, est, au moyen de la suspension du règlement, passé finalement et envoyé au Sénat.

Par cet acte l'élection est différée jusqu'au second lundi d'avril. Il est ajouté en outre au bill originel une section portant que cet acte aura son effet aussitôt après qu'il aura été adopté.

Plusieurs bills de secours sont présentés.

Le bill du Sénat, relatif à la vente des terres, est adopté. Ce bill arrête toutes les réclamations sur les terres publiques vendues pendant la guerre par les gouvernements de Shreveport et de la Nlle-Orléans jusqu'à ce que les cours en aient décidé.

Sur motion de M. Austin l'acte concernant l'imprimeur d'Etat est mis à l'ordre du jour de samedi.

Sur motion de M. Eustis, l'acte relatif au creusement des bouches du Mississippi subit une seconde lecture.

Sur motion de M. Walker, le bill est envoyé à l'impression et mis à l'ordre du jour de mercredi prochain.

Le bill d'indemnité pour nos représentants au Congrès est adopté avec l'amendement du Sénat.

L'acte de secours pour Josiah [illegible], vétéran de 1812, 14 et 15 est finalement adopté et envoyé au Sénat.

Sur motion de M. Williamson, le substitut pour le bill amendant un acte concernant les abandons forcés est lu; mais la Chambre s'ajourne.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

GRAND FROID A LOUISVILLE.

Les Féniens à Nashville.

PROJET DE COMPROMIS A WASHINGTON.

Indemnité pour les Etats loyaux.

Marchés du Nord et de l'Ouest.

Louisville, 16—Tabac, prix bien tenu; ventes 94 boucauts; farine calme à $7 00; maïs 65 c.; avoine $45 c.; porc $26.75; bacon 14 1/2 c.; saindoux en tierçons 17 1/2 c.; en kegs 19 3/4; whiskey $2 23.

Le mercure à 7 heures ce matin était à 6 degrés au dessous de zéro et à 10 heures ce soir à 18 degrés au-dessous.

Pittsburg, 16—La rivière baisse avec 10 pieds d'eau.

Nashville, 16—Le général Sweeney et le col. Roberts ont harangué une foule nombreuse au vieux théâtre, hier soir. Ils partent ce soir pour Pittsburg où ils se proposent d'avoir un grand meeting des Frères Féniens le 19 du courant.—C'est là que le plan de la campagne sera décidé.

Cincinnati, 16—Farine calme; ventes, 11,000 barils à $7 25 pour la superfine—Blé à $1 65—Maïs 38c—Avoine 36c—Cochons plats à $10 25 à $11—Provisions fermes—Porc $28 50 à $29—Saindoux 17 3/4 à 18c—Coton plat à 42c.

New York, 16—Une dépêche de Washington au *Commercial* dit que les politiciens influents s'efforcent d'effectuer un compromis sur le bill du Bureau des affranchis. La base est que si le Président signe le bill la délégation du Tennessee sera admise immédiatement.

Boston, 16—L'évêque Fitzpatrick a été enterré aujourd'hui avec d'imposantes cérémonies.—Plusieurs évêques y assistaient. Il y a eu une grande procession dont faisaient partie le gouverneur du Massachusetts et beaucoup d'autres officiers civils.

Philadelphie, 16.—Des voleurs ont ouvert le coffre du trésorier du comité de Berk hier soir; il s'y trouvait $10,000; mais ayant été troublés dans leur opération, ils ont décampé sans rien emporter.

New York, 16. — Le coton a fermé lourdement à 45, pour le middling—La farine a baissé de 10 à 15 c—Maïs 78 c — Avoine 43 c — Café plus actif et ferme—Sucre calme à 13 1/2 c—Mélasses languissantes—Cuba muscovado 12 c—Porc $29.62 1/2 c—Argent plus actif—Sterling plus ferme à 108—Or 137 1/2—Fonds du gouvernement fermes—Actions s'améliorant—Les Six des Etats-Unis 104 3/8—5-20 coupons de 1862, 103 3/4.

Cleveland, Ohio, 16 fév.—La convention des voyageurs de commerce a organisé une association nationale avec D. M. Adams de New York pour président, et A. L. Parks de New York comme secrétaire.

New York, 16—Une dépêche de Washington au *Post* dit que le cabinet est à considérer le bill du Bureau des Affranchis.

Le comité des réclamations a rejeté la demande de l'Utah.

Mobile, 16—Les ventes de coton ont été de 600 balles à 43c pour le middling. Ventes de la semaine, 19,000—Reçu, 9,791—Exportations de la semaine, 12,093—Stock en main, 79,996.

Washington, 16, CHAMBRE—M. Blair, du comité désigné, a présenté un bill pour le remboursement des sommes dépensées par les Etats loyaux pour lever les troupes qui ont été employées à réduire la rebellion.

La Chambre a décrété de faire imprimer vingt mille copies de l'éloge de Bancroft. Elle a ensuite pris en considération l'élection contestée de la Pennsylvanie.

Washington, 16, *Sénat*—Le bill sur la Cour des Réclamations a été adopté: on pourra interjeter appel à la Cour Suprême. La cour devra entrer en session le premier lundi de décembre.

Puis, le Sénat est entré en délibérations sur les amendements à la Constitution.

St Louis, Missouri, 16—Aucune malle-poste n'a traversé le fleuve, depuis hier, par suite de la glace qui empêche aux bateaux du ferry de traverser.

Louisville, 16—Des nouvelles du Nord disent que le froid diminue rapidement. Les trains de chars ont repris leurs courses.

Chicago, 16—La farine est languissante et en baisse de 15 cts. blé $1 19 1/2; cochons 9 75.

(*Autres Dépêches.*)

New-York, 16 janvier — Une troupe de voleurs a enlevé pour $25,000 de marchandises dans la fabrique de soieries de Homemann et Saloman, après avoir si fortement rossé le watchman qu'il n'est pas sûr qu'il puisse se remettre.

Une dépêche à la *Tribune* dit que le trésorier Spinner a commencé à payer en billets du trésor tous les mandats de $1000 et au dessous, de la guerre et de la marine, et tous les chèques au-dessous de $5000 des quartiers-maîtres et autres officiers payeurs.

Toutes les réclamations qui s'élèvent au delà seront payées moitié en billets et moitié en certificats de dettes.

Le général Terry est attendu à Washington aujourd'hui, pour répondre à une citation du comité de reconstruction.

Le commissaire du Bureau de pension a décidé hier qu'un pensionnaire de la guerre de 1812 a perdu son droit à la pension s'il est entré au service confédéré.

Les tribus indiennes ont eu une longue entrevue avec le Président Johnson. La mission de Ross à Washington a pour but d'assurer la reconnaissance par notre gouvernement comme chef des Cherokees.

Une dépêche au *World* dit que le comité sur les banques rapportera de manière à ce que les banques soient forcées de substituer les billets légaux aux billets qui portent intérêt. Cette mesure aura pour effet de restreindre la circulation.

La *Tribune* publie des tableaux préparés pour le rapport du commissaire du Revenu de l'intérieur pour l'année expirant le 30 juin 1865.

Il y a beaucoup de mécontentement parmi les officiers volontaires de l'armée, parce que le bill militaire tel qu'il a été rapporté en secret, n'a pas de clause pour la promotion des officiers qui ont servi avec les volontaires.

L'hon. Lewis D. Campbell, le ministre récemment nommé pour le Mexique, a eu hier une entrevue avec le président.

New York, 15. — La maladie des bestiaux a encore augmenté en Angleterre.

Le London *Times* dit qu'il y a des probabilités pour que les républiques romaine et mexicaine soient évacuées cette année.

Le London *Herald* dit qu'un effet du mouvement fénien est d'arrêter effectivement toute émigration des portions désaffectionnées de l'Irlande.

Le czar a adressé une lettre au gouverneur de Varsovie, pour promulguer des mesures d'éducation en Pologne.

Milwaukee, 16—Il y a eu de fortes chûtes de neige hier dans tout le Nord-Ouest. Il y fait un froid excessif.

New York, 16 — Les fonds du gouvernement se sont améliorés à la réception des nouvelles d'Europe.

L'or est plus facile. Le gouvernement en a vendu quelque peu dans ces derniers jours. — L'argent est en plus grande demande.

Des avis disent que l'armée mexicaine est sur le point de prendre l'offensive contre la ville de Chihuahua, occupée par les forces françaises.

La protestation publiée du général Ortega n'est pas considérée comme authentique.

New York, 16 février, 11 A. M.—L'or est à 137 1/4. Coton nominal à 44 1/2 à 45 1/2.

DEMANDE D'OUVRIERS.— On verra par une annonce insérée dans nos colonnes que l'on demande, au magasin de la Plume de Bronze, 62, rue Bourbon, trois ouvriers relieurs, deux cartonniers et deux apprentis. 15fév—4f

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. Oscar ROBIN, pharmacien-chimiste, vient d'ouvrir, au No 48 rue Royale, une pharmacie-droguerie, sur un plan nouveau, à l'instar des grands établissements européens de ce genre. M. Robin est déjà avantageusement connu du public louisianais par des travaux scientifiques importants qui lui ont valu une juste réputation. Ceux qui visiteront son bel établissement retrouveront en lui, après les quatre années qu'il a passé dans l'armée confédérée, l'homme affable et obligeant qu'ils ont connu autrefois. M. Robin remplira avec son exactitude ordinaire les ordres qu'on voudra bien lui confier.

LE VETO DU GOUVERNEUR.

(*Communiqué.*)

MESSIEURS LES EDITEURS, — Si la conduite tenue par le juge Davigneaud du Sénat de la Louisiane n'avait pas été si méchamment interprétée, je me serais abstenu d'intervenir dans cette question du veto et de rétablir les choses telles qu'elles se sont passées relativement au veto apposé par le gouverneur au bill fixant les élections municipales au 12 de mars prochain.

De quoi s'agit-il? Les deux branches de la Législature adoptent à la hâte une loi qui décrète les élections municipales, et qui les fixe au 12 de mars prochain. Sans s'occuper de l'inconstitutionnalité de cette loi, sans se préoccuper de la situation critique dans laquelle se trouve encore placé l'Etat de la Louisiane, et surtout la ville de la Nouvelle-Orléans, elles laissent exister certaines dispositions de la Charte de la ville, toujours en force, et qui sont directement en opposition avec la nouvelle loi. D'après une disposition de cette charte, il est dit que nul ne pourra être maire, alderman, &c, s'il ne possède une propriété assessée de la valeur de $3,000. La nouvelle loi, pour se trouver dans les limites de la Constitution, aurait dû amender cet article de la Charte. Pas un mot ne s'y trouve. D'autre part, la constitution de 1864, par l'article 119, établit que pour être maire, alderman, &c, il n'est plus besoin de posséder. Or, que voyons-nous? Une loi récemment passée qui n'abroge ni n'amende la Charte de la ville, et qui n'est même pas en harmonie avec l'article 119 de la Constitution qui abolit la qualité de propriétaire. Pour que la loi nouvelle fût légale, elle aurait dû ne se trouver ni contraire à la Constitution, ni en opposition directe avec la Charte. De plus, d'après cette Charte, les élections municipales sont fixées au 1er lundi de juin, et d'après la nouvelle loi, elles doivent se faire le 12 de mars, autre illégalité.

Le juge Davigneaud, pas plus que le gouverneur, n'est opposé à l'élection municipale et au rétablissement du gouvernement de la ville; mais, se renfermant dans la légalité constitutionnelle, il eût désiré ne pas la voir entachée d'illégalité constitutionnelle; il eût désiré que la nouvelle loi ne fût ni contraire à la charte, qui n'a subi aucun amendement, ni à l'article de la Constitution que j'ai cité et qui est impératif.

Que ceux qui accusent le juge Duvigneaud se donnent la peine de lire ses observations, qui se trouvent rapportées dans le *Crescent* du 14; ils se convaincront que ce sénateur ne s'est nullement opposé à ce que l'élection se fît, mais qu'elle se fit légalement et constitutionnellement. Le juge Duvigneaud est pénétré de l'importance d'établir un gouvernement municipal, mais il le veut d'une manière régulière, légale et constitutionnelle; il ne veut pas que le maire, ainsi que les autres officiers qui seront élus en vertu de la nouvelle loi, soient exposés à des difficultés qui, sans aucun doute, ne seront réglées que par des tribunaux compétents.

La majorité n'a pas toujours raison, elle se trompe quelquefois, et le temps nous prouvera qui du gouverneur, qui du juge Duvigneaud, et de ceux qui ont voté contre le veto du gouverneur, avaient raison.

CONSTITUTIONNEL.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 16 février 1866.

La semaine commerciale finit aujourd'hui. La clôture est marquée par une animation ordinaire sur le marché général et une faible demande de coton. Les ventes de l'article ont été restreintes par suite des avis décourageants de New-York, une nouvelle baisse dans le change étranger et le peu d'offres aux cours actuels; elles ne sont que de 1250 balles qui n'ont guère ajouté à la quantité de traites sur place. L'approvisionnement est devenu un objet d'attention particulière, car on s'attend à ce qu'il diminue beaucoup—la diminution, cependant, n'est progressivement dit, que de 2081 balles pour la semaine et de tous les points d'où nous recevons du coton, de 400 seulement.

L'or a ouvert calme aux prix d'hier soir mais quand on sut qu'il s'était déclaré une légère baisse à New York, le désir de réaliser est devenu plus général, et le marché a fermé lourd à 136 contre 136 1/2 à 137, hier, à la clôture. On a même offert, au dernier moment, des fortes lots à 135 1/2, sans trouver d'acheteur. Les transactions embrassent $30,000 à 136; $3000 et $10,000 à $136 1/2; $5000 à 137. Une vente de 400 doublons espagnols s'est faite à 136. L'argent a été un peu recherché à la clôture et un ou deux lots ont changé de mains à des prix qu'on n'a pas annoncé. Les courtiers donnent 128 à 130 des petites sommes en demi piastres américaines et vendent à 132 à 133. Une vente de $900 piastres mexicaines a eu lieu à 139 1/4, mais le marché était plus à la clôture.

Le change étranger a fléchi de 3/4 à 1 pour cent. Les ventes de sterling comprennent £5000 à 144 1/2; £12,000 (5000 et 7000) No. 1 à 145; £10,000 à 12,000 à 145, 145 1/2 et 145 3/4; £9000 (9000, 3000 et 5000) à 145 1/2; £3000 de banque, pour de l'or, à 108, mais l'or pour le change commercial ne saurait être coté au-dessus de 106. Nous cotons le sterling à 144 à 144 1/2 les traites-connaissements, 144 1/2 à 144 3/4 les bonnes clear, et 145 à 145 1/4 et 145 1/2 le No 1 à première classe.—Il s'est vendu 50,000 francs en bon change commercial à 3 92 1/2; 335,000 (25,000, 5,000, 100,000 et 200,000) No. 1 à 3.90, 100,000, de première classe, en trois ou quatre traites, à 3.87 1/2. Le change commercial peut être coté à 3.90 à 3.95. Les banques tiennent le sterling à 147 à 148, et les francs à 3.87 1/2.

Il ne s'est opéré aucun changement important dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 d'escompte et la demande a été assez bonne pour l'Ouest. Il s'est vendu, au dehors, $8,000 à vue sur New York, à 1/4 d'escompte, $30,000 à 7/16, $80,000, en plusieurs montants, à 1/2 et $10,000 à 1/4, $25,000, à un jour de vue, en deux sommes, à 1/2; $30,000 à trois jours, en deux sommes égales, à 1/2, $25,000, à trente jours, à 1 1/4; $10,000, à soixante jours, à 2. Il y a eu peu d'affaires.

38 actions de la banque des Citoyens ont été vendues à $124, et dividende, et quelques actions de la banque [illegible].

Les actions de la banque de la Louisiane ont été cotées à $110 à $112, celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $67 à $70, celles de la banque des Mechanics and Traders à $62 50 à $63, celles de la banque du Canal à $37 50, celles de la banque de l'Union à $42 à $43, celles de la banque des Citoyens (ex-dividende) à $120 à $125, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans à $35 à 36, celles de la banque des Marchands à $23 à 21, celles de la banque du Crescent City à $35 à 36, celles de la banque d'Amérique à $116 à $118, celles de la compagnie du Gaz à $155 à $156, celles de la compagnie des chemins de fer de la ville à $173 à $175, celles de la compagnie d'assurance de l'Union $38 à $40, celles du Hope à $41 à $41 50, celles du chemin de fer de Jackson à $6 25 à $7, celles du chemin de fer des Opelousas à $4 75 à $5, celles du chemin de fer de Carrollton à $7 50 à $8, celles du chemin de fer de Pontchartrain à $102 à $105. Il y a peu d'offres à acheter de la banque du Sud, de la Première banque Nationale et de la Louisiana National.

Aucune vente de bons de la ville n'a été annoncée. Les consolidés sont cotés à 89 1/2 à 90 et les émissions en faveur de chemins de fer à 82 à 82, avec les coupons. Les "bleus" de l'Etat de la Louisiane, y compris les coupons non payés, sont cotés à 67 1/2 à 70 et les bons hypothécaires, de construction, des chemins de fer de Jackson et des Opelousas, à 61 à 65.

Les billets de banque par cours n'ont pas été recherchés, mais il y a eu demande de ceux de la banque de la Louisiane et il s'en est vendu pour $10,000 à 52 cents à la piastre, ce qui est une hausse. On a refusé 90 cents de $10,000 de la banque des Marchands.

Nous cotons maintenant les billets de la Banque de la Louisiane à 49 à 50 et 51 1/2 à 52 cents à la piastre.

Banque de l'Etat de la Louisiane à 69 à 70 et 73 à 74

Banque des Marchands à 73 à 75 et 78 à 80.

Banque du Crescent à 80 à 82 et 85.

Banque de l'Union à 82 à 85 et 88 à 90.

Banque de la Nouvelle Orléans à 83 à 85.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Vendredi soir, 16 février 1866.

COTON—La demande a été tranquille aujourd'hui par le peu de latitude laissée aux acheteurs en conséquence de l'exiguité des approvisionnements au pouvoir des facteurs, comme aussi par une nouvelle baisse qu'a éprouvée le change étranger et par les nouvelles décourageantes reçues de N. York, malgré cela, les vendeurs ont été assez [illegible] prix au dessous des vues des détenteurs, qui, de leur côté, ne se sont point du tout montrés disposés à lâcher la main au prix des sacrifices réclamés, où même à accepter les offres plus basses que celles qu'on aurait obtenues hier. Il en fait que les offres sur la base de 42 cts pour le middling [illegible]. Dans de telles circonstances les ventes se sont bornées à 1250 balles, prises par dix acheteurs [illegible] ordinary 36 à 38 cts, good ordinary 40 à 41, low middling 42 à 43 et middling 45 à 46. Les chiffres les plus élevés ont été donnés pour des listes de middling bon courant, laquelle description est rare.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	83239
Reçu aujourd'hui	4339	
précédemment	519071	
		523410
		606649
Exporté aujourd'hui	4734	
précédemment	411948	
		416682
Stock en mains à bord de navires non expédiés		189967

SUCRE ET MELASSE—Depuis hier, les arrivages ont embrassé 66 boucauts de sucre et 119 barils de mélasse. La demande a été meilleure et plus générale aujourd'hui et les ventes d'hier et d'aujourd'hui ont embrassé 300 boucauts de sucre et 250 barils de mélasse à des prix pleins pour le sucre et aux prix antérieurs pour la mélasse. Le sucre a rapporté 13 5/8, 14 1/2 et 15 1/2 pour la qualité seconde, 14 1/2 à 14 1/2 pour le fair, 15 1/4 pour le fully fair à prime, 16 1/8 cts pour la qualité de choix et 17 cts pour le blanc clarifié. La mélasse s'est vendue aux prix suivans: 90 cts le gallon de commune, 90 cts pour la prime et 92 1/2 pour la strictement prime. Il n'y a pas de mélasse et fort peu de sucre de première mains à vendre. En secondes mains, l'approvisionnement de sucre est rond et le stock de mélasse est faible. Les prix du sucre ont en grande partie couru en faveur des acheteurs, et ce, durant la semaine dernière.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Il y a eu une bonne demande de farine aujourd'hui, et on en a obtenu de meilleurs prix. Autrement le marché a été calme. Le mouvement a été faible et les prix de tous les articles en fait de produits de l'Ouest, excepté celui de l'avoine, sont faibles et à peine soutenus.

FARINE—La demande a encore été bonne aujourd'hui et les prix ont penché en faveur des vendeurs. Ventes: fine $8 62 1/2 et $8 75, low superfine $8 75 et $8 87 1/2, superfine de choix $9, low extra $9 50, $9 75 et $10. extra pour boulangerie $12 et extra de premier choix $14.

PORC—Pas de demandes de lots ronds et le mess peut à peine être coté au débarcadère à plus de $30 le baril. Les commerçants détaillent l'article à $30 le baril.

MAIS—Les approvisionnements excèdent le chiffre de la demande et les prix sont à peine soutenus. Ventes d'aujourd'hui à des conditions privées. Nous cotons le mélangé à 97 1/2 cts, le jaune et le blanc à $1 le boisseau.

AVOINE—A été très calme aux prix haussés d'hier, et 700 sacs seulement se sont vendus à 57 cts et 50 à 58 cts le boisseau. Ce dernier prix est le chiffre le plus élevé, et durant la semaine, il s'est opéré une hausse de 2 cts le boisseau.

SON—Continue à éprouver une bonne demande aux prix antérieurs. Environ 1000 sacs se sont vendus à $1 60 les cent livres.

FOIN—Les approvisionnements de cet article sont faibles et ne suffisent pas à la demande. Les lots ronds sont actuellement tenus à $32 le tonneau et les commerçants font des ventes en détail à $33. Durant la semaine dernière les prix ont haussé $4 le tonneau.

SAINDOUX—Il ne s'en est pas fait de vente valant la peine d'être citée. Les lots ronds de prime en tierçons sont cotés à 18 cts la livre. En détaille saindoux en tierçons commande 20 cts et en barils 21 à 21 1/2 cts la livre.

BACON—Rare et recherché. La demande pour le détail est bonne à 16 cts la livre d'épaules, 21 cts les plats côtés ribbed, 23 les plats cotés désossés, 23 cts les jambons au naturel, et les jambons curés au sucre 26 à 28 cts.

BEURRE ET FROMAGE—Le premier de ces deux articles existe en forte approvisionnements et la demande en est bonne. Le fromage de l'Ouest est rare et en demande. Celui du Nord est calme. Le beurre se vend 40 à 45 cts la livre pour celui du Nord, 25 à 30 pour celui de l'Ouest. Le fromage se vend 20 à 22 cts pour celui de l'Ouest, 21 à 22 cts celui du Nord et le Dairy anglais 26 cts la livre.

WHISKY—Est bien peu en demande, même pour le détail, ce qui est dû à l'agitation causée par la réduction de $1 le gallon, de la taxe prélevée sur cet article. Le rectifié se vend en détail à $2 20 à $2 34 le gallon. Baisse.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent $4 50 à $5, les oignons $1 75 à $2 25, les pommes $8 à $12, les oeufs $30 à $32 le baril, les poules $9 50 la douzaine, les oies $14 et les dindes à [illegible].

SACS EN PITRE—Se vendent en petits lots à 33 1/2 à 34 cts le sac.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Se vend en détail 27 cts le gallon, en rouleaux, et 29 cts en balles.

CORDE D'EMBALLAGE—Les commerçans détaillent l'article à 17 cts la livre.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 17 février.

Arrivé, dans la semaine — 95 boeufs de l'Ouest, 785 boeufs du Texas, 1880 cochons, 1388 moutons, 415 veaux et 10 vaches à lait.

Vendu— 291 boeufs de l'Ouest, 644 boeufs du Texas, 110 veaux d'un an, 590 cochons, 1300 moutons, 411 veaux et 22 vaches à lait.

A vendre— 91 boeufs de Texas, 104 veaux d'un an, 790 cochons, 76 veaux et 27 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, de choix, par livre net	— — à — 22
do do 1re qualité, par liv. net	— — à — —
do do 2me qualité, par liv. net	— 18 à — 20
do do 3me qualité, par liv. net	— — à — —
Boeufs du Texas, de choix, par livre net	— — à — 10
do do 1re qualité, par tête	— — à — —
do do 2me qualité, par tête	[illegible] 00 à 30 00
do do 3me qualité, par tête	[illegible] 00 à [illegible]
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	— 12 à — 15
do du pays do	— 7 à — 10
do stock, par livre	— 6 à — 10
Moutons de choix, par tête	11 00 à 15 00
do en lots, par tête	7 00 à 11 00
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]
Veaux, par tête	8 00 à 15 00
do de lait, par tête	7 00 à 12 00
do d'un an par tête	[illegible] 00 à 14 00

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré	$12 net	$22 net	$30 net	[illegible] net	[illegible]
Deux "	22 "	30 "	50 "	80 "	130 "
Trois "	30 "	[illegible] "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	[illegible] "	105 "	170 "	275
Six "	54 "	[illegible] "	120 "	[illegible]	[illegible]
Sept "	60 "	105 "	135 "	[illegible]	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	[illegible]	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	[illegible]	[illegible] "
Dix "	75 "	[illegible] "	180 "	[illegible]	[illegible] "
Onze "	80 "	140 "	195 "	[illegible]	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	[illegible]	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	[illegible]	[illegible] "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	[illegible]	700 "
Trente "	175 "	[illegible] "	[illegible] "	[illegible]	[illegible] "

Les annonces au mois, insérées, tous les deux jours paieront les deux tiers des taux ci dessus.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 le carré par mois.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte dont il sera convenu avec elles; pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de feue Mademoiselle ANTOINETTE LANATA à la cathédrale St Louis samedi 17 courant, à 8 heures précises du matin. Les amis et connaissances de la défunte sont priés d'y assister. De la part de ses frères et soeurs.

ATTENTION.

Propriété améliorée et terrains de valeur à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention particulière sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, ces ventes comprennent:

1o—Une maison de résidence en briques à trois étages, [illegible] dépendances et appartenances, [illegible] entre Esplanade et Champs-Elysées, 3me District, [illegible] de la Banque des Citoyens.

2o—Un terrain de valeur situé rue Poydras entre St-Pierre et St-Jean.

3o—Un terrain de valeur situé rue Bank entre Broad et Dorgenois, même District. Voir aux annonces.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guénault.—Une belle et agréable résidence rue Conti No 26. Deux lots de terre contigus, formant l'encoignure des rues Liberté et Gravier et un bel îlot à Greenville, divisé en vingt lots. Une magnifique résidence située rue Royale No 275, [illegible]. Un magasin à trois étages, avec façade en granit, [illegible] verandah [illegible] rue Conti No 13. Une propriété rue de la Levée No 261 entre les rues Enghien et Port. Une jolie résidence rue Indépendance, No 116 à [illegible] des chars de la ville. Une autre propriété rue Craps No 347. Une jolie propriété à l'angle du chemin de Gentilly, installée en un jardin potager. Une autre propriété formant l'encoignure des rues Urquhart et Union, par compte de la succession de François Miget. Pour les conditions voir aux annonces.

Maison cottage et un terrain dans le Deuxième District, à l'encan—MM. McCerren & Co vendent à la Bourse des Négociants et des Encanteurs aujourd'hui à midi, une maison cottage et un terrain dans le Deuxième District. Ils feront également leur vente ordinaire de meubles dans leur salle. Pour les détails, voir aux annonces.

Avis aux maîtres boulangers.

LES maîtres boulangers sont requis de se réunir AUJOURD'HUI 17 février, à la salle du Comus, Esplanade entre Chartres et Passage de la Bourse, à deux heures de l'après-midi.
Par ordre du Président. LANGLES, Secrétaire.
17 fév—1

BORNIO & FRERE.

No 77........RUE GRAVIER........No 77
IMPORTATEURS DE PRODUITS DE CUBA,
CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, TABAC EN FEUILLES, &c
SEULS AGENTS, en cette ville, De la célèbre Fabrique de Cigarettes "LA HONRADEZ"
Ils ont constamment UN STOCK FRAIS
BORNIO & FRERE, No 77 rue Gravier. 14fév—3m

DEMANDE.
UN homme d'un certain âge, sachant un peu de jardinage et désirant s'utiliser sur une petite ferme sur le bord du [illegible], trouverait de l'emploi en s'adressant au No 14 rue Carondelet. [illegible]
16 février 1866. 16fév—3f

AVIS.
ON demande une Bonne Cuisinière et une Gardienne d'Enfants. Aussi, un Jeune Garçon de Magasin. De bons gages seront donnés à des personnes bien recommandées. S'adresser: 140 rue du Canal, près Carondelet. 16fév—

AVIS.
LE soussigné ayant, depuis le 5 février 1866, dissous la société qui existait entre lui et José Menendez, pour l'exploitation du café de l'angle des rues Toulouse et Bourbon, le public est prévenu qu'il ne sera plus responsable des dettes contractées par son ancien associé, soit pour le compte de la dite société.
13fév—17, 25 AUGUSTE VIONES.

Ventes à l'Encan.
POWELL & FORSTALL,
COURTIERS D'HABITATIONS,
RUE CARONDELET, No 6,
AYANT fait les arrangements nécessaires, ils se chargeront de la vente à l'encan, de toute espèce de propriétés foncières en ville, d'habitations et de toutes autres propriétés qui pourraient leur être confiées. 10fév—6

A LOUER.
Une belle et bonne maison à étage, ayant huit chambres, avec jardin, fours, améliorations diverses, etc., située rue Dumaine, No. 259, entre Tonti et Rocheblave. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au soussigné.
N. FRECHOU, No. 279, rue Poydras. 13fév—3

Dissolution de société.
LA société existant sous la raison BAGUR & ROUX est dissoute par suite du décès de M. Roux, à partir du 24 janvier 1866.
M. BAGUR est chargé de la liquidation des affaires de la dite société. 16fév—3

AVIS.
ON demande immédiatement une servante, blanche ou de couleur, sans enfant, et bien recommandée. S'adresser No 17, rue Union, ou au magasin de Rocha Berter & Co, 147 rue du Canal. 16fév—2

MONTRE PERDUE.
Il a été perdu mercredi, une montre en or (avec une chaîne en or) portant le numéro 4800, et les lettres A. T. O. gravées dans le boîtier. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui la rapportera à A. B. CHARPANTIER, Rue de la Douane No 62. 16fév—3

RESTAURANT DU PELLERIN,
15 et 17........Rue Madison........15 et 17.
Tenu par EUGENE FLECHE, successeur d'Auguste Broué. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition, pour familles et garçons. Salon pour [illegible] BON VIN ET BONNE TABLE à des prix modérés. 16fév—1m

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française LE NOUVEAU MEXIQUE, capitaine Blanc, ne seront responsables des dettes contractées par son équipage.
FUENTES & CHALARD, 30, Vieille Levée. 15 fév—5

POUR LE HAVRE—Le beau navire français, de 1ère classe, LE NOUVEAU MEXIQUE, capitaine Blanc, ayant presque tout son chargement engagé, partira pour le dit port sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser chez les consignataires ou à Messieurs W. Hynson & Co.
FUENTES & CHALARD, 30, Vieille Levée. 15 fév—10

Le capitaine ni le consignataire de la barque prussienne MICHAEL, capitaine Mellein, venue de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que contractera l'équipage de la dite barque.
T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 et 40, Vieille Levée. 15 fév—7

EN débarquement de la barque Michael, capitaine Mellein, de Bordeaux:
VINS ROUGES EN BARRIQUES.
40 barriques St Gervais 1864; [illegible]
VINS ROUGES EN CAISSES.
[illegible]
VINS BLANCS EN CAISSES.
[illegible]
SARDINES A L'HUILE.
[illegible]
FRUITS A L'EAU-DE-VIE.
[illegible]
PRUNES D'ENTE.
[illegible]
LIQUEURS.
[illegible]
ABSINTHE.
100 caisses 1re qualité véritable E. Pernod.
VERMOUTH.
100 caisses Noilly Prat & Co.
BOUCHONS DE S. DEBANS AINE.
[illegible]
BOUCHONS DE LENARDON FILS.
[illegible]
A vendre à [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 et 40, Vieille Levée.

MARCHANDISES SECHES.

A STURZENEGGER & CO.,
35.....RUE DES MAGASINS.....35
VIENNENT D'OUVRIR LEURS
Marchandises de Printemps,
ET VENDRONT AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES:
CALICO IMPRIMÉ à fond blanc, 7/8 et 9/8,
JACONAT FRANÇAIS ET ANGLAIS;
ORGANDIES do do
GINGHAMS SUISSES à carreaux; do do unis;
GRENADINE NOUVEAUTÉ;
BAREGE do
MOZAMBIQUE;
CREPE,
ALPACCA
Et un Grand Assortiment de Soie Noire.
COTONNADE FRANÇAISE Unie; do ATTAKAPAS; do FAÇONNÉE.
LISTADOS Bleus et Blancs,
COUTILS Unis et Façonnés,
BONNETERIE FRANÇAISE, ANGLAISE ET ALLEMANDE;
CHEMISES FRANÇAISES ET ANGLAISES;
CORSETS FRANÇAIS ET ALLEMANDS;
MOUCHOIRS MADRAS, en couleur, Fuse, Blanc et Noir.
TOILE UNIE, par pièces de 12 1/2, 16 et 25 yards.
MOUCHOIRS OURLÉS,
SERVIETTES OUVRÉES,
NAPPES ET SERVIETTES DAMASSÉES,
SERVIETTES Communes et CRASH,
Un Grand Assortiment de MOUSSELINE FRANÇAISE ET SUISSE, de 9/4 à 8/4,
NAINSOOK UNI, à raies et à carreaux,
MULL - MULL,
BATISTE UNIE,
JACONAT UNI
BRILLANTE,
MOUSSELINE pour Mosquitaires,
MOUSSELINE Découpée et à Carreaux.
Aussi un Grand Assortiment de Marchandises Américaines, telles que:
CALICOS D'ÉTÉ [illegible]
COTONNADE RIPKA,
COTONS [illegible] et Blancs,
DUCK,
TICKINGS,
OSNABOURGS rayés, do à carreaux;
DENIMS, &c.
FILÉS DE GEORGIE do [illegible]
SHEETINGS DE LA GEORGIE;
SHEETINGS do
Une Consignation de Mercerie assortie et de Variétés attendues par steamer "Gambia", de Liverpool;
Un Grand Assortiment de
DRAPS ET CASIMIRS D'ÉTÉ
SOIE NOIRE ET SATIN DE CHINE
JACONAT NOUVEAUTÉ, Français et Anglais;
BAREGE POUR VOILES
ROUGES D'ANDRINOPLE
BOBINETS. 15fév—1m PP

C. RAVELET & FILS,
66.......RUE DE LA DOUANE.......66
IMPORTATION
RÉELLEMENT DIRECTE.
Grand choix de BELLES NOUVEAUTÉS ET ARTICLES DE FANTAISIE reçus d'Europe par les derniers arrivages.
TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX.
15fév—1m

AVIS.
UN Monsieur [illegible] français et l'anglais, [illegible] 15fév—3

ON DEMANDE, DE SUITE,
"A LA PLUME DE BRONZE"
62, RUE BOURBON,
TROIS OUVRIERS RELIEURS,
DEUX CARTONNIERS,
DEUX APPRENTIS
Travail constant et bien rétribué.
15 fév—15fPP

MAGASIN D'HABILLEMENTS
DU DERNIER GENRE
DU
CRESCENT CITY.
ROBERT PITKIN.
Rue du Camp, Nos 13 et 15,
En face de l'entrée réservée aux dames au City Hotel.
Un grand Stock de HABILLEMENTS des derniers genres,
HABILLEMENTS de jeunes Gens et Enfants
CHEMISES,
COLS,
CRAVATES,
CHEMISES de peau,
BRETELLES,
CHAUSSONS,
MOUCHOIRS, &c., &c.
MALLES, VALISES, SACS de voyage et PARAPLUIES!
Il fait les vêtements sans retard et dans un genre qui ne laisse rien à désirer. 20janv—1m

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
A PARTIR de LUNDI prochain, 2 du courant, les convois de passagers partiront du dépôt d'Alger, tous les matins, à huit heures et arriveront à Brashear City à [illegible] heure de l'après-midi. Ils partiront de Brashear City et arriveront à Alger à 5 du soir.
Le ferry quittera le wharf de la ville, pied de la rue du Canal, tous les matins, à 7 heures et demie, et arrivera à temps pour le convoi de passagers.
On recevra le fret pour Brashear City et les stations intermédiaires, au même endroit, tous les jours jusqu'à 3 heures de l'après-midi. A. E. SEGER, Président. 15fév—

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.
M. P. RIME No 45 rue Conti, offre à vendre son stock de ferblanterie au prix coûtant.
A partir de lundi, 12 février, il vendra aux prix de factures, un assortiment complet de stoves des meilleures marques, aussi un lot de baignoires en zinc et en ferblanc, bains de siège, baignoires pieds de toutes grandeurs, ainsi qu'une grande quantité de batteries de cuisine, telles que: [illegible] cafetières à filtre et à esprit de vin, ferblanterie, coutellerie, plomb, ferblanc, zinc, [illegible]. Les marchands feront bien de visiter son magasin, avant qu'il ne soit vendu à l'encan. On peut s'arranger à l'amiable en s'adressant à M. P. RIME, 45, rue Conti. 12fév—4

En débarquement du navire "Michaels, venu de Bordeaux:
50 Caisses SARDINES à l'huile "Vve Rosier", de Nantes;
20 caisses cerises à l'eau-de-vie,
75 do fruits assortis à l'eau de vie,
25 do fruits au jus assortis "Tesseunaux"
10 do fraises au jus de [illegible]
HENRY VALETON & CO, rue Bienville, 27, 29 et 31. 15 fév—3

Le Docteur M. ESCOUBAS,
de la Faculté de médecine de MONTPELLIER, Rue Royale, No 142, entre St-Pierre et Toulouse
Consultations, de midi à une heure.
M. M. ESCOUBAS pratique la médecine depuis vingt-sept ans, 14 ans en France, 12 ans à la Nlle-Orléans, un an au Mexique. Il offre les meilleures garanties au public tant au point de vue des connaissances qu'exige cette branche, que sous le rapport de la conscience et des devoirs délicats qu'impose cette profession. 15 fév—1m

CHARBON A $1 00.
CHARBON Pittsburg nettoyé, livré dans tous les quartiers de la ville à UNE PIASTRE le baril. Charbon anthracite pour les hôtels, les restaurants, &c, livré au plus bas prix du marché, par W. O. COYLE & CO, Bureau rue Gravier, No. 142. 15fév—3m Dépôt au coin des rues Magasins et Girod.

Lisez Pamphlet et jugez pour vous-même.
AMERICAN AROMATIC BITTER CORDIAL,
CE cordial aromatique amer dont la saveur et l'arôme des plus suaves ne sauraient être surpassées, est le meilleur stomachique et tonique dans tous les cas de débilité générale, et dans toutes les affections nerveuses et du foie. Il rétablit l'appétit, donne de la vigueur aux fonctions de l'estomac, et par cela prévient la gastrite, maladie souvent déterminée par des indigestions fréquentes. [illegible]
Ce dit cordial amer a été trouvé bien supérieur à tous les autres amers connus, par les médecins et autres bons juges; il s'est frayé son chemin de lui-même et il est proposé partout et sont fort loin sans jamais avoir occupé des colonnes de colonnes des gazettes [illegible].
A. A. PEYCHAUD, pharmacien. No 30, rue Royale.
P. S. On l'obtient toujours au [illegible]
[illegible] 15 fév—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES—TAXES D'ETAT
Les contribuables du Premier District, ville de la Nouvelle Orléans, sont par les présentes notifiés que les taxes [illegible] au bureau du percepteur, Hôtel-de-Ville, où on peut le [illegible] tous les jours excepté les Dimanches, de 9 A. M. à 3 heures P. M., pour la perception des dites taxes.
W. T. STOCKER,
Percepteur de Taxes d'Etat, Premier District, N. O.
11 fév—

SOIERIES
HAUTE-NOUVEAUTÉ
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.
PAR SUITE DE L'ACCIDENT ARRIVÉ AU Steamer GEO. CROMWELL,
NOTRE MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE SOIERIES, ARRIVÉ EN RETARD DE 3 MOIS,
Sera vendu, à partir de LUNDI 12 courant
à 50 p. 0/0 de Réduction des Prix ordinaires.
J. LEVOIS & CO., Angle Bourbon et Canal.
11 fév—6

IMPORTATION DIRECTE
MARCHANDISES
DE PRINTEMPS.
A VENDRE EN GROS,
Aux conditions les plus avantageuses.
20 caisses INDIENNES fond blanc, 4/4
3 do do bleu et blanc, de Rouen.
10 do PERCALES Ores Oller et Steinbach,
6 do BRILLANTES Canadeux,
10 do JACONATS Delphin Mug.
20 do do anglais.
6 do ORGANDYS [illegible] et Ores Oller
2 do INDIENNE imprimée pour rideaux,
1 do do rouge Andrinople,
2 do do jaune et bleu uni.
6 balles COTONNADE française forte,
3 do do légère,
2 do do do façon Attakapas,
2 malles MADRAS pièce,
2 do do deuil,
4 do do pagnes,
2 caisses CORSETS,
1 do BRASSIÈRES brodées,
GRENADINES Nouveauté,
MOZAMBIQUES do
LINOS GLACÉS
ALPACAS—FLORENTINE—ETAMINE—CHALLY ALÉPINE
4 caisses COUTILS nouveauté,
2 do DUCK uni,
2 do DRAP d'été,
1 do MERINOS [illegible],
1 do DRAP léger [illegible],
1 do TWEED
1 do DRAP [illegible]
1 do [illegible]
4 do CHEMISES [illegible]
2 do PARFUMERIE [illegible]
2 do PARAPLUIES [illegible]
10 do CHAUSSETTES françaises,
100 doux. BRETELLES [illegible]
J. LEVOIS & CO.,
11 fév—6 A l'angle des rues Canal et Bourbon

Huile! Sardines! Fromages! Vins!!!
1,500 paniers d'HUILE [illegible]
[illegible] caisses SARDINES [illegible]
[illegible] caisses FROMAGE [illegible]
[illegible] FROMAGE de Gruyère [illegible]
[illegible] barriques VIN [illegible]
[illegible] caisses VIN [illegible]
[illegible] caisses VERMOUTH [illegible]
[illegible] caisses VINS [illegible]
[illegible] caisses SAVON [illegible]
[illegible] MACARONI
[illegible] LIGNES à [illegible]
A vendre par [illegible] 14fév—1m

City National Bank.
Nlle-Orléans, 12 février 1866.
A une assemblée [illegible] Banque N. [illegible] ROBINSON [illegible] G. W. [illegible], Président. 13 fév—

AVIS.
Revenu Intérieur des Etats-Unis.
Bureau du Percepteur, District de la Louisiane.
[illegible] février 1866.
A partir de cette date [illegible] CHARLES SMITH [illegible] 13 fév—5

Compagnie de Navigation à vapeur entre la Nlle-Orléans et le Texas.
Des souscriptions au fonds capital de la compagnie ci-dessus seront reçues dans nos bureaux à partir de LUNDI, 6 novembre.
PIKE, LAPEYRE & BROTHERS

LAMBERT & COMMAGERE,
SUCCESSEURS DE
X. LAMBERT,
Importateurs et Marchands d'Epiceries françaises vins, liqueurs étrangères et américaines.
4 jan—2m Rue des Magasins No 52, Nlle-Orléans

N. VIGNIE,
Agent général pour la vente et l'achat des PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, TERRAINS NUS Habitations, et terres en général.
Bureau, Passage de la Bourse, No 41, près de la rue de [illegible]

Département des Travaux Hydrauliques, Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.
3 février 1866.
UNE élection de Directeurs [illegible] S. E. PERCY, Secrétaire. 3 fév—

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
A l'angle des rues Camp et Gravier.
UNE élection de Directeurs pour [illegible] J. P. ROUX, Secrétaire. 2fév—

AVIS.
LES soussignés ont transporté leur bureau au No 144 rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
PLAUCHE & WILTZ. 6 fév—1

EAU-DE-VIE.
LES soussignés offrent en vente quatre-vingt [illegible] FINE CHAMPAGNE EAU-DE-VIE de la maison [illegible] ZERAC DE FORGE & FILS, [illegible] Les échantillons peuvent être vus chez COUTURIÉ BROS, 37 rue Vieille-Levée. 8fév—15

AVIS!
UN Français et sa dame, arrivant d'Europe, offrent leurs services [illegible] 125 rue Royale, chez Mme MAZUC. 8fév—1m

AVIS DE SOCIÉTÉ.
LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison CARRERE & CO. pour les affaires de commission en général.
A. L. M. CARRERE, COLIN MACKENZIE.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1866.
M. J. M. Carrère, autrefois de Rio de Janeiro, Brésil, est chargé de notre procuration.
CARRERE & CO., Rue Carondelet, No 37.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1866. 11fév—1m

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1866.
CONFORMÉMENT à une résolution adoptée le 5 janvier 1866, des propositions cachetées seront reçues, au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, No 37, jusqu'à jeudi, 15 mars prochain, inclusivement, pour la ferme, pour une période n'excédant pas douze ans, du Canal Carondelet, des bateaux à draguer, des chemins, [illegible] Les dites propositions devront être faites d'après des spécifications adoptées par la dite Compagnie le 5 janvier 1866, et dont une copie, certifiée par le secrétaire restera affichée au bureau [illegible] jusqu'au 15 mars 1866 [illegible]
Les propositions devront être cachetées, adressées au Président de la Compagnie et marquées [illegible] "Propositions pour la ferme du Canal Carondelet."
LOUIS GAUNET, secrétaire.
18janv—au 15mars

DROGUES. MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités. 8 nov—

AVIS
Aux Contribuables de l'Etat
TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1865 [illegible] V. GEROD [illegible]

AVIS.
Les marchandises ci-après nommées et qui n'ont pas été réclamées seront vendues, à l'enchère publique, conformément à la loi, MARDI, 20 février 1866, à dix heures du matin, à l'entrepôt No. 4, dans la rue Front-Levée, entre les rues Julie et Notre-Dame.

MARQUES.	NUMÉROS.	DESCRIPTION.	NAVIRES.	PARTI DE
H V & Co	1	1 caisse échantillons de manufactures de laine et de lin, en petites pièces; aussi 15 doux. savon de [illegible]	G D Hyer	Havane
A R		2 boîtes semences pour jardins de Landreth, vieilles et endommagées.	Inconnu	Inconnu
R Ramires		1 malle 6 doux. casquettes de drap pour enfants, [illegible]	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		9 caisses bouteilles soda-water; 3 à 4 doux. chacune	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 malle jalap, en mauvais état.	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 baril garance, en mauvais état.	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 petite boîte, et 1 paquet [illegible], et 1 petite boîte épingles à cheveux.	Dart	Vera-Cruz
S / S C	75 76 / [illegible]	2 caisses (environ 200 vol.) livres français. 4 caisses (chacune deux) grandes horloges à roue de cuivre, françaises	Sunet	Havre
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L D	1,2,3,4	4 boîtes (12 bouteilles chacune) vin.	[illegible]	Havre

DOUANE DES ÉTATS-UNIS
OFFICE DU COLLECTEUR;
Nlle-Orléans,
15 Janvier 1866
WM. P. KELLOGG, COLLECTEUR.
16 janvier au 21 fév—3 p s

MEDICAMENTS SPECIAUX
Pour la guérison rapide et infaillible des maux secrets, traitement facile à suivre en secret, même en voyage
Injection et liqueur.
Sirop dépuratif.
E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre
SIROP PECTORAL.
Avec un seul flacon de ce sirop, la toux la plus opiniâtre est arrêtée.
E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre
17 nov—3m PP

LÉON QUEYROUSE,
MARCHAND DE GROCERIES
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie [illegible]
17........Rue St-Louis........17

AGENCE D'IMMIGRATION.
34, RUE DE L'UNION,
Nlle Orléans, Louisiane.
M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes [illegible] 21nov—1m

MARTIN & BUTTS,
FACTEURS DE COTON
Marchands-Commissionnaires.
Bureau, rue Gravier, No 172, au premier, Nouvelle-Orléans.
14 an—3 m

CESAIRE PASSY,
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de Vins, Eaux-de-vie, &c.
ET MARCHAND EN BOIS-MERRAINS,
26, rue St Louis, Nouvelle Orléans.

CHARBON. CHARBON.
Pittsburg à $1 25 le baril, livré.
ANTHRACITE GROSSEUR [illegible]
D. STICKNEY, rue Carondelet, No 6.

Victor Pessou,
MARCHAND DE GROCERIES EN GROS,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
MARCHAND DE VINS ET DE LIQUEURS
Rue de la Vieille-Levée, No. 39,
NLLE-ORLEANS. 16jan—3m

AVIS AUX EMIGRANTS EUROPEENS
100 FERMIERS trouveront à s'engager immédiatement [illegible] L. DESTEZ.

DUMONTEIL & VILLERE,
Négociants-Commissionnaires,
COURTIERS DE MARCHANDISES,
RUE FRONT-LEVÉE, No. 27.
ONT toujours à vendre du riz, du sucre, du café de Rio et de la Havane, des whiskys, des eaux-de-vie [illegible] 25 jan—1m

MISCHE & CO.
(Successeurs de BARRETT & HUBER),
MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CORDIAUX EN GROS.
Rue Poydras, No 71.
ONT constamment un très grand assortiment de vins, liqueurs et cordiaux [illegible]

CORS, OIGNONS, ONGLES DÉFORMÉS, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS, [illegible] S. M. BARNETT [illegible]

GEO. O. GARNER, marchand de comestibles en gros [illegible] MM. GOODRICH & CHS. R. RAILEY, [illegible]

SUCCESSION DE CHAS. C. COLLINS.
LES personnes qui doivent à la succession de feu Chas. C. Collins sont requises de régler dans le plus court délai possible avec le soussigné, administrateur. [illegible] A. CARRIERE, 25 rue Bienville, entre Chartres et Vieille Levée. 27jan—1m

HOTEL DE L'EUROPE
21, Est Houston street, coin de Crosby,
Situé à un demi bloc de Broadway,
MMES H. CROL ET F. PRATS.
CUISINE FRANÇAISE.

VINS, SARDINES, HUILE D'OLIVES, ETC.
200 barriques [illegible]
[illegible]
L. GRAND & CO., 8 rue Carondelet.
18 jan—1m

TRAITES A VUE ou à TERME
SUR LE
COMPTOIR D'ESCOMPTE
DE PARIS.
A vendre par L. GRAND & CO., 8 rue Carondelet.
18 jan—3m

AVIS.
LE soussigné, Marchand Commissionnaire, [illegible] T. BOUTTÉ, Rue Dumaine, Nlle-Iberie.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 8 février 1866
LE 22 janvier dernier a eu lieu élection de Directeurs de cette Banque, ont été nommés élus:
MM. J. U. Lavillebeuvre, J. M. Lapeyre,
Jas. A. Stevenson, Jas Reed,
A. D. Grieff, L. Brugier,
Elijah Peale, T. C. Twitchell,
Paulin Durel,
Et à une assemblée des Directeurs, M. J. M. LAPEYRE a été élu Président à l'unanimité.
Par ordre, L. BERNARD, caissier.
9fév—12 3 l p s

INSTITUT LOCQUET,
Pensionnat et externat de Demoiselles.
Rue St-Charles Nos 212 et 214 et rue du Camp No 201, entre les rues Julie et St Joseph.
Pour les prospectus on trouve les conditions, &c, s'adresser à la Principale, au No 212 de la rue St-Charles.

ENTREPOT DE TAPIS,
No 19......RUE DE CHARTRES......No 19
NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—
MÉDAILLONS velours, tapisserie,
WILTON 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c;
TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités [illegible]
A. BRODSSEAU.

Charbon Cannel Anglais.
800 tonneaux Cannel [illegible] de première qualité [illegible]
SPENCER FIELD

J. L. COLE,
(Anciennement de la Cour Suprême de la Louisiane)
AVOCAT,
BUREAU:
A l'angle des rues Camp et Gravier,
Bureau de la Banque du Canal.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.
JUSTE FONTAINE, COURTIER,
No. 12, rue Royale, au premier,
Se charge de la vente et de l'achat de propriétés [illegible]

OPTOMETRE!
Correction de vues anormales.
LE PROFESSEUR FAUK [illegible]

CHARLES LOEFFLER,
Poseur d'Installations de Gaz.
Rue de Chartres, No [illegible] entre les rues [illegible] et Louis.
A constamment en magasin candélabres, branches, [illegible]

Dispensaire et Maison de Santé
DE LA RUE BARONNE,
A l'angle des rues Baronne et [illegible]
CET établissement [illegible]

DEMANDE.
On demande deux personnes capables accoutumées à faire des chemises et travailler à la machine à coudre de Wheeler & Wilson; [illegible]

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence,
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No [illegible] M. L. DURAND, [illegible]

O. B. GRAHAM & CO,
139........RUE GRAVIER........139
Entre les rues Camp et St Charles.
Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.
APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin [illegible]

CHANGEMENT DE BUREAU.
L. E. POTHIER a transporté son bureau du No 6 de la rue Vieille Levée au No 25 de la rue Bienville.
Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 25 de la rue Bienville, entre les rues Vieille Levée et Chartres.

Dr BERJOT,
De la Faculté de Paris.
DONNE des consultations gratis tous les jours de 11 à midi [illegible]

NOUVELLE PHARMACIE.
OSCAR ROBIN.
Apothicaire et Droguiste.
48........Rue ROYALE........48
Et encoignure rue Alamo et Villere.
[illegible]

A LOUER OU A VENDRE—une habitation à [illegible]

JOHNSON, DENIS, HERAULT & LEGENDRE,
AVOCATS,
16, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans,
ET
Paroisse St-Jacques.
LES soussignés se sont associés pour l'exercice de leur profession devant les Cours de la Nouvelle-Orléans [illegible]
CHARLES ANDREW JOHNSON
HENRY DENIS
ST MAURICE HERAULT,
EMILE LEGENDRE.
20 janv 2 PP

ENTREPOTS DE VIN.
A LOUER.—De [illegible] rue de l'Hôpital.
9 fév—1M

MM. A. V. ROMAIN ET J. GENTIL.
SE proposent de fonder une INSTITUTION à la Nouvelle-Orléans [illegible]

COLLEGE DE COMMERCE ET DE TELEGRAPHE DE BRYANT, STRATTON & CHAPMAN,
Rue Carondelet, No 33, Nlle-Orléans, Lou.
LE cours embrasse la calligraphie, la tenue des livres, [illegible]